Légation de Luis se 5en Italie.

5-NOV. 1906

Le Parlement italien a ceje manifeste lequel des passe-

Rome, le ;

2 Novembre 1906.

dresse: LEGAZIONE DI SVIZZERA,48,Via Firenze

XVIV. 8.

Confidentielle.

Monsieur le Président,

ges il preferentt. Le Gonvernement Pousl

J'ai l'honneur de venir confirmer par ces lignes l'exposé que j'ai eu l'avantage de faire le 30 Octobre, à Milan, à Messieurs les Conseillers fédéraux Zemp et Ruchet de l'entretien que
j'ai eu samedi 27 Octobre avec Mr. Tittoni, Ministre des Affaires
Etrangères, au sujet du rachat du Gothard.

Mr. Tittoni me dit qu'il avait reçu ma lettre de Locarno, du 25 Septembre, adressée à sa villa à Desic. Il ajouta qu'il avait, naturellement, de suite entretenu le Président du Conseil et le Ministre des Travaux Publics du désir pressant dont Vous lui aviez fait part, lors de Votre visite à Milan, à l'occasion des fêtes du Simplon. Le Ministre des Travaux Publics a dû se mettre entièrement au courant de la question, ce qui a demandé un certain temps. Lavraie raison du retard à donner une réponse est que, dans l'idée que la question du choix d'un nouveau percement de tunnel à travers les Alpes serait résolue prochainement, le Gouvernement italien voulait réserver sa réponse pour après la résolution de cette question.

Au Département Politique fédéral,

Dodis

J'ai compris que Mr. Tittoni croyait que la décision sur ce nouveau tunnel serait prise dans la session de décembre de l'Assemblée fédérale.

Le Parlement italien a déjà manifesté lequel des passages il préférerait. Le Gouvernement Royal attend maintenant de
savoir quel sera le passage que préférera la Suisse. Suivant que
les intérêts italiens auront été favorisés ou non par le choix
qu'aura fait la Suisse, le Gouvernement italien se réservera de
modifier les propositions qu'il croit devoir faire au Gouvernement
suisse, en vue du rachat du Gothard, pour sauvegarder ses intérêts
et ses droits.

"A la suite de Vos démarches insistantes pour avoir une "réponse", me dit Mr. Tittoni, "le Gouvernement italien s'est dé"cidé à me charger de Vous expliquer son attitude et de Vous com"muniquer les propositions qu'il ferait, dans le cas où le Splugen
"serait le passage choisi".

Voici les propositions italiennes;

A. Institution d'une délégation internationale spéciale pour les affaires du chemin de fer du Gothard, à l'instar de ce qui a été fait pour le Simplon.

B. Application immédiate des réductions offertes par le Gouvernement fédéral sur les distances virtuelles de 64 à 50 Km. sur la ligne Erstfeld-Chiasse et de 50 à 40 Km. sur la ligne Erstfeld-Pino.

An Depart ement Politione renewal.

BAr

onne le 2 Meyembre 1906,

C. Réduction successive de 5 km. par an des dits prolongements virtuels, de manière à faire disparaitre au bout de dix ans sur le parcours Erstfeld-Chiasso et au bout de huit ans sur le parcours Erstfeld-Pino toute surtaxe pour les marchandises, comme les chemins de fer italiens n'en exigent pas non plus sur les passages des Apennins.

D. Compléter la concession de la ligne Samaden-Tirano par celle de la ligne St. Moritz-Maloja-Chiavenna.

De ce qui précède il ressort, donc, que, si le choix de la Suisse ne tombe pas sur le Splugen, le Gouvernement italien se réserve de présenter des propositions qui lui fournissent d'autres compensations pour le rachat du Gothard.

Mr. Tittoni a aussi fait jouer la note de la politique intérieure en me disant que le choix du Splugen assurerait au Ministère et au traité qu'il y aurait lieu de signer l'appui de la députation lombarde influente et nombreuse et en particulier de Mr. Rubini, député de Côme, qui doit être le vrai Deus ex machina de toute cette proposition italienne.

22

L'importance de la chose et le désir de Mr. Tittoni de ne pas paraître exercer une pression sur nous m'ont engagé à Vous communiquer ces propositions de vive voix, comme le désirait aussi Mr. Tittoni. J'attends maintenant qu'il Vous plaise de me donner Vos instructions. Si j'ai l'occasion de voir Mr. Tittoni avant que ces instructions n'arrivent, je lui dirai que j'ai ren-

des Apennins,

et que je leur ai fait la communication de ce dont il m'avait entretenu. J'ajouterai qu'ils se sont réservé d'en faire part au Conseil fédéral, dont j'attends les instructions. Cela me dispen-

de ma très-haute considération.

about the control of the control of

Ur: Titted a suara fait fouer la note de la politique intérieure en me disant que le cheix du Spluren assurerait an Winistère et au traité qu'il y aurait lieu de signer l'appui de la députation lombarde influente et nombreuse et en particulier de Mr. Rubint, député de Côme, qui deit être le vrai Deus ex machina de toute cette proposition italienne.

I impersance so la chose et le désir de Ur. Tittoni de ne pas paraître exercer une pression aur nous m'ent ençagé à Vous ecamuniquer ces propositions de vive voix, comme le dénirait aunsi Ur. Tittoni, J'attenda maintenant qu'il Vous plaise de mes denner Vos instructions. Si d'ai l'occasion de voir Ur. Tittoni avant que ces instructions n'arrivent, je lui direi que j'ai ren-